



Procédure d'enregistrement d'un contact d'astreinte

AVENGUARD-MOBILE PROTECT

(v4.7.15) - 01/2022



POUR INFO :

- GSM garanti 2 ans avec prêt gratuit

POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE

- Par téléphone au : 01.71.41.71.02
- Par mail : assistance@shoc.fr



Procédure d'enregistrement d'un contact d'astreinte

AVENGUARD-MOBILE PROTECT

(v4.7.15) - 01/2022



- GSM garanti 2 ans avec prêt gratuit

POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE

- Par téléphone au : 01.71.41.71.02
- Par mail : assistance@shoc.fr

----- ETAPE N°1 -----

Après l'allumage du téléphone, attendre la synthèse vocale (« Détecteur activé ») et que l'application Avenguard s'ouvre. Sinon cliquer sur l'icône de l'écran principal, en bas à droite.

Une fois l'application ouverte, l'écran affiche ceci :



Toucher les trois petits points, en haut à droite indiqué par la flèche rouge.

Un déroulant s'affiche, sélectionner « Contacts ».

Un message s'affiche, vous demandant le mot de passe, qui est : 8888

----- ETAPE N°2 -----

Dans « Contacts », vous pouvez enregistrer jusqu'à 8 contacts d'astreinte qui seront appelés en cas d'alerte PTI. Les appels se feront dans l'ordre d'enregistrement, c'est-à-dire : premier appel pour le premier contact, deuxième appel pour le deuxième contact, etc.

Le premier contact est ici nommé DEMO, que vous allez devoir modifier pour entrer les informations de votre contact. Pour cela, cliquer sur le contact DEMO :

- Effacer le nom, y mettre à la place le nom de votre premier contact ;
- Puis entrer son numéro de téléphone ;
- En dessous, par défaut les cases SMS, Numérotation auto (et Inclure la localisation pour la fonction GPS) sont déjà sélectionnées ;
- Edition du message : mettre le message qui sera envoyé lors de l'alerte PTI. Dans ce cas précis : « Alerte PTI. ».

Après cela, toucher le triangle en bas à gauche qui enlève le clavier, recliquer sur le triangle : une fenêtre s'affiche, cliquer sur OK.

Refaire la même procédure pour les autres contacts. Après l'enregistrement de tous les contacts, **redémarrer le téléphone** pour la bonne prise en compte de ceux-ci.

----- ETAPE N°1 -----

Après l'allumage du téléphone, attendre la synthèse vocale (« Détecteur activé ») et que l'application Avenguard s'ouvre. Sinon cliquer sur l'icône de l'écran principal, en bas à droite.

Une fois l'application ouverte, l'écran affiche ceci :



Toucher les trois petits points, en haut à droite indiqué par la flèche rouge.

Un déroulant s'affiche, sélectionner « Contacts ».

Un message s'affiche, vous demandant le mot de passe, qui est : 8888

----- ETAPE N°2 -----

Dans « Contacts », vous pouvez enregistrer jusqu'à 8 contacts d'astreinte qui seront appelés en cas d'alerte PTI. Les appels se feront dans l'ordre d'enregistrement, c'est-à-dire : premier appel pour le premier contact, deuxième appel pour le deuxième contact, etc.

Le premier contact est ici nommé DEMO, que vous allez devoir modifier pour entrer les informations de votre contact. Pour cela, cliquer sur le contact DEMO :

- Effacer le nom, y mettre à la place le nom de votre premier contact ;
- Puis entrer son numéro de téléphone ;
- En dessous, par défaut les cases SMS, Numérotation auto (et Inclure la localisation pour la fonction GPS) sont déjà sélectionnées ;
- Edition du message : mettre le message qui sera envoyé lors de l'alerte PTI. Dans ce cas précis : « Alerte PTI. ».

Après cela, toucher le triangle en bas à gauche qui enlève le clavier, recliquer sur le triangle : une fenêtre s'affiche, cliquer sur OK.

Refaire la même procédure pour les autres contacts. Après l'enregistrement de tous les contacts, **redémarrer le téléphone** pour la bonne prise en compte de ceux-ci.